

ADRESSE

AUX HABITANS DES 83 DÉPARTEMENS,

Lue à la tribune des Jacobins, le 19 Août 1792, l'an 4 de la liberté, par M. BRIVAL, député à l'assemblée législative et membre de la société.

UN nouvel Ethna vient d'ouvrir des volcans désastreux, et cette fatale explosion a couvert de sang, de débris et de cendres la capitale de l'empire. C'est du palais du premier fonctionnaire public que sont sorties les flammes qui ont dévoré tant d'innocentes victimes.

Le trône, dans son origine, ne fut élevé que pour servir d'abri au foible opprimé, pour donner à tous un asyle et un vengeur ; et c'est là que se sont allumées les foudres qui ont écrâsé les enfans de la patrie. Les Tuileries, qu'on devoit regarder comme une terre hospitalière, ont été changées en une nouvelle Tauride, où des cohortes impies ont égorgé

les malheureux qui avoient eu la confiance d'en approcher.

Nous avons vu renouveller les horreurs de la St-Barthélemi : notre devoir est d'examiner si nous avons un Charles IX et une Médicis. Voici le moment où l'austère vérité doit se faire entendre pour arracher le masque qui couvroit les conspirateurs et leurs chefs. Je vais la dire, cette vérité, avec le courage qui caractérise un ami du peuple et de la liberté. S'il se trouva des Pallas et des Narcisse à la cour de Clodius et de Néron, il s'y trouva aussi des Sénèque et des Burrhus : ceux-ci sont mes modèles.

Cette hardiesse, qui ne sait ni flatter ni feindre, est autorisée par l'exemple courageux de l'Assemblée : fière et libre dans sa marche, elle ordonne une Convention nationale ; tous les citoyens domiciliés depuis un an, et vivant de leur revenu et de leur travail, y sont indistinctement appelés ; et pour la première fois le riche et le pauvre participent également aux prérogatives de la souveraineté.

L'Assemblée fait éclater un désintéressement héroïque ; elle-même se dépouille de son autorité, pour en revêtir de nouveaux mandataires chargés de réparer les erreurs et les oublis de l'Assemblée constituante ; ce sacrifice, qui coûte si cher à la vanité des hommes vulgaires, n'a rien de pénible pour des cœurs véritablement citoyens (1) : il est plus honorable de rentrer dans la vie privée, que de rester oisifs et confondus avec des membres égarés ou corrompus : habiter plus long-temps avec des conspirateurs, eût été se rendre complice ou suspect de prévarications.

On ne peut se dissimuler qu'il n'est point de corps social qui n'ait des membres foibles ou viciés : les

(1) Je veux parler des députés patriotes.

uns, par mollesse de caractère, s'abandonnant aux impulsions d'autrui et se dispensant de la fatigue de penser, sont des herbes stériles qui croissent autour des arbres chargés de fruits ; les autres, maîtrisés par l'ambition, n'attendent qu'un riche corrupteur pour vendre leur patrie : adorateurs trop empressés de la fortune ; ils se trahissent eux-mêmes ; et la défiance qu'ils inspirent, imprime à leur front les signes de la réprobation : tels ont été les ministres qui ont mérité la juste indignation du public.

Les plus dangereux ennemis de notre liberté sont ces hypocrites qui sans cesse invoquent la constitution pour mieux en profaner la sainteté : ces calomniateurs adroits égarent la simplicité crédule, et par des voies obliques, ils conduisent au précipice qu'ils ont creusé sous les pas d'une nation généreuse.

Tels ont été les agens que le pouvoir exécutif a fait mouvoir pour perpétuer sa tyrannie, et assurer le succès de son complot infernal : sans être les amis des rois, ils se sont rendus les ennemis des peuples, dans l'espoir d'être à leur tour des tyrans subalternes. Ces sépulcres blanchis n'exhalent que des vapeurs meurtrières ; et c'est de cette source impure que découle le déluge de maux qui inonde toutes les contrées de l'empire.

Suivons les traces ensanglantées de ces artisans des troubles, de ces esclaves qui ne veulent se débarrasser de leurs chaînes que pour en accabler les autres : nous verrons qu'ils ont sans cesse travaillé pour faire dépendre d'un seul individu le sort de 25 millions de citoyens, qu'ils ont répandu le germe des dissentions civiles, pour nous armer les uns contre les autres ; qu'ils ont acheté, stipendié des libellistes pour répandre une doctrine corruptrice et séditieuse : leurs intrigues ont pénétré jusques dans nos armées pour en corrompre la fidélité, et, dispensateurs de

la liste civile, ils en ont prodigué l'or aux émigrés, pour en faire nos assassins ; enfin, après avoir tâché d'introduire sur le territoire de la liberté une horde d'esclaves armés, ils ont préparé cette scène de carnage dont vous avez appris le détail, et dont notre mort devoit être le dénouement.

Si les ministres sont les instrumens des crimes des rois, les rois sont les auteurs des crimes de leurs ministres : c'est à la source qu'il faut toujours remonter, pour arrêter et punir les artisans des calamités publiques. Séjan eût été citoyen, si Tibère n'eût pas été un tyran : quand Auguste voulut faire oublier les cruautés d'Octave, il donna sa confiance à Mécène et à Pollion : c'est ainsi que les rois manifestent leur discernement, leurs inclinations perverses ou bienfaisantes.

Qu'a fait Louis XVI depuis son avénement au trône ? Par son insouciance, il a abandonné les rênes de l'empire à des hommes corrompus ou prêts à l'être : l'aurore de son règne promettoit un beau jour. Turgot (cet ancien intendant du Limosin, et dont le souvenir est si précieux à cette province) Turgot fut appelé au ministère ; et son ame incorruptible au milieu de la contagion, ne trouva que des censeurs et des ennemis dans une cour dont le goût dissipateur confondoit la magnificence avec la profusion. L'économie de ce nouveau Colbert parut une avarice qui dégradoit le trône ; l'intrigue lui donna des successeurs ineptes ou fripons : l'excès de l'oppression fit naître le sentiment de la liberté ; une révolution rapide en fut le fruit, et le Français ne voulut d'autre maître que la loi.

Mais que servent les loix les plus salutaires, quand un seul homme peut en arrêter l'exécution ? Louis XVI, accoutumé à regarder les propriétés du peuple comme son patrimoine, a cru que c'étoit limiter son

pouvoir, que de le mettre dans l'impuissance d'être injuste et d'opérer le mal : depuis cette époque, chaque jour a été marqué par des prévarications, et la liste de ses crimes forme toute son histoire. Celui qu'on avoit choisi pour être le père du peuple, s'en est rendu le fléau par le refus de sanctionner des décrets qui préparoient le retour de la félicité publique.

C'est aux pieds du trône que le fanatisme a trouvé l'impunité de sa révolte contre les lois que les membres épars d'une société proscrite et turbulente dominent sur les consciences des foibles, et fournissent aux ambitieux des prétextes et des sophismes pour justifier leur rébellion. Les décrets contre les prêtres réfractaires sont restés sans exécution : ces sujets indociles pleurent sur les débris du temple qu'ils souilloient par le scandale de leurs mœurs ; Louis a fait divorce avec les pasteurs élus par le peuple, et a prostitué sa confiance et sa faveur aux apologistes des divisions ultramontaines, qui dégradent la religion et ses ministres (1) ; enfin le roi des Français se prosterne devant le pontife-roi du capitole.

Un décret ordonne le rassemblement de vingt mille hommes près de Paris, pour y apprendre l'art de la guerre, et aller ensuite défendre les frontières et y planter l'arbre de la liberté. Louis s'oppose à ce rassemblement, par cette seule raison qu'il fait la sûreté de la capitale et des frontières : une politique insidieuse lui fait bientôt accepter cette mesure ; il

---

(1) M. Poupar, curé de Saint-Eustache, ayant été trouver le roi pour le consulter sur le serment qu'il étoit dans le cas de prêter, il lui répondit qu'il ne poouvoit approuver, ni improuver cette démarche. Poupar prête son serment, et le lendemain il ne fut plus confesseur du roi, et les bienfaits de ce roi furent supprimés.

364

invite même l'assemblée à doubler ce nombre de citoyens-soldats dans un camp sous les murs de Soissons, pour avoir le plaisir barbare de multiplier ses victimes. En effet, cette nouvelle milice est à peine réunie sous les drapeaux, qu'on tâche de la jeter dans le découragement : on emploie tour à tour les privations, les oppressions, les calomnies les plus artificieusement combinées ; loin que cette jeunesse belliqueuse s'abaisse à murmurer et à se plaindre, elle ne voit que la patrie en danger, et tous manifestent à l'envie le sentiment généreux d'aller vaincre ou mourir libres.

Des enfans dénaturés mendient le secours des tyrans contre leur patrie, et lui suscitent des ennemis pour déchirer ses entrailles : l'assemblée, satisfaite de se voir délivrée de ces parricides, lance contre eux des décrets pour les mettre dans l'impuissance de nuire : le tyran de la France se rend leur complice secret, et les bienfaits que l'état lui prodigue, ne servent qu'à les alimenter et à leur fournir des armes.

Une politique impie trace le plan de tant d'attentats : en vain notre sol libéral nous prodiguoit ses richesses ; en vain les eaux du Nil sembloient avoir coulé dans nos fleuves pour faire éclore l'abondance dans nos campagnes ; un trafic honteux, un horrible agiotage, des accaparemens homicides frappent la France d'une stérilité factice ; le riche et l'indigent ne peuvent se procurer l'aliment le plus essentiel à la vie ; enfin nos farines corrompues par un mélange qui les multiplie, deviennent meurtrières.

O Louis ! voilà les traits qui immortaliseront la honte et l'exécration de ton règne, et dont ton ayeul t'avoit donné l'exemple. Les Héliogabales, les Phalaris, et les autres monstres couronnés dont tu nous rappeles les atrocités, n'exercèrent leur fureur que sur quelques particuliers ; et toi, tu t'es rendu le bourreau de tous les habitans de ce vaste empire.

Je ne te dirai pas que les premiers jours de ton union avec Antoinette, furent marqués par des massacres avant-coureurs sinistres des calamités qui nous affligent; je ne te dirai que tandis que le peuple couroit aux fêtes, les torches funéraires accompagnoient le flambeau de ton hyménée; je ne te dirai pas que deux mille victimes furent l'affreux présage du fléau dont nous sommes frappés, mais je te dirai que ton plus grand crime est de t'être abandonné à la séduction perfide d'une femme que le ciel te donna dans sa colère, et dont la haine héréditaire contre la France auroit dicté des leçons de cruauté aux Frédégonde et aux Médicis; c'est elle qui, entrant dans ton lit, l'a souillé de son souffle empoisonné; ce sont les caresses magiques de cette Circée qui, de Français, t'ont métamorphosé en autrichien. Et cette femme vit encore! témoignage certain de la douceur de nos mœurs et de l'indulgence de nos loix. Nous aurions pu nous délivrer de cette femme, en la réléguant dans les lieux qui l'ont vue naître; c'eût été un moyen certain d'y semer la discorde, et de nous venger adroitement de nos ennemis; mais une politique prévoyante exige qu'on la garde en ôtage, en la mettant désormais dans l'impuissance de nuire.

On ne peut plus révoquer en doute que le signal du carnage avoit été donné par l'ordre du tyran, que des étrangers stipendiés par la France s'étoient chargés d'en faire le tombeau de ses habitans. Jetons un voile sur cette scène d'horreur, qui fait méconnoître les descendans de Guillaume Tell, de ces libérateurs de la Suisse, qui, après avoir brisé le joug autrichien, vouloient alors que l'univers fût libre comme eux.

La postérité aura peine à croire que les Suisses, cette nation franche et loyale, ayent produit une race aussi coupable: non, ce n'est point des cantons

helvétiques qu'est sortie cette horde d'assassins dont la cruauté féroce a couvert de cadavres une terre hospitalière ; des cannibales s'étoient revêtus de l'habit et de l'uniforme imposant d'un peuple qui jusqu'ici a respecté son ennemi, dès qu'il a été désarmé ; d'un peuple dont les ancêtres ont donné à l'Europe l'exemple de s'affranchir du joug des tyrans. Cette nation généreuse, loin de demander vengeance du sang qu'on a versé, nous félicitera de lui avoir épargné la douleur d'avoir à punir des enfans indignes d'elle.

O vous! veuves dont les époux ont été moissonnés dans cette cruelle journée, n'allez pas déshonorer par vos larmes la tombe où reposent leurs cendre, morts pour la patrie : ils vous laissent un héritage de gloire, et votre douaire, assis sur la reconnoissance publique, s'étendra sur vos enfans, par une adoption honorable. Et vous, mères tendres et sensibles, qui regrettez les fruits et les objets de votre amour, élevez-vous au-dessus des foiblesses de votre sexe ; et si vous perdez un fils, songez que vous en trouverez un autre dans chaque citoyen.

Il nous reste de puissans motifs de consolation ; ce jour de sang nous a du moins appris à distinguer les adorateurs de Baal, des vrais enfans du Dieu d'Israël, et nous savons enfin sur qui doivent tomber nos soupçons et nos coups. Les représentans du peuple, long-temps divisés par leurs opinions et leurs principes, sont éclairés par une fatale expérience, et tous n'ont qu'une ame pénétrée des mêmes affections ; l'idole qui les trompoit ou les corrompoit, est renversée par les mains mêmes de ceux qui lui prodiguoient un encens sacrilége ; c'est ainsi qu'après les tempêtes et les tonnerres, l'air devient pur et serein. Français, ne nous le dissimulons point, il est encore des traîtres; leur langue est muette,

ou ne se délie que pour prononcer des maximes que leur cœur désavoue ; les ennemis cachés, comme les maladies internes, sont les plus dangereux ; Français, vous êtes debout, précautionnez-vous contre les dangers d'une rechûte.

Vos représentans viennent de vous tracer la ligne sur laquelle vous devez marcher : vous pouvez tout, mais c'est de la réunion des esprits qu'ils attendent votre régénération. En décrétant la nomination de nouveaux mandataires, ils espèrent que votre discernement ne fera tomber votre choix que sur des hommes fermes et impassibles, que sur des hommes dont le caractère a toujours été prononcé, et dont les principes n'ont jamais été équivoques ; que vous ne porterez enfin vos vues que sur des Aristides et des Phocions, car tout pays a ses sages : ce n'est point dans les palais qu'il faut les chercher ; on les trouve souvent à la charrue, dans les ateliers, et sous le chaume. C'est là que l'innocente simplicité a conservé les mœurs ; c'est là que la chimère des titres ne tient point lieu de vertus : pour être reconnu grand, il faut s'être rendu utile.

Gardez-vous, dans vos assemblées primaires, de prostituer vos suffrages à ces sybarites qui ne les sollicitent que pour recouvrer leur suprématie, et pour rétablir le régime inhumain de la féodalité, dont l'assemblée constituante n'avoit détruit que le nom, et dont l'assemblée législative vient enfin d'extirper la dernière racine (1) : craignez de placer

(1) Elle a décrété la suppression, sans indemnité, de toutes les rentes dont le titre primordial ne seroit pas rapporté ; elle a même décrété que les arrérages de ces rentes ne pourroient pas être demandés, quand même ils auroient été liquidés par jugement, par accord ou convention.

parmi vos représentans, de ces hommes qui ne cherchent que les moyens de replanter cet arbre fatal du despotisme, dont les branches et les racines parasytes couvroient et épuisoient la terre. Laissez dans l'obscurité ces ambitieux qui, familiarisés avec le commandement, ne peuvent sonffrir d'égalité; leur patriotisme n'est qu'une imposture, et leur ambition regrettera toujours la verge dont ils flétrissoient le courage et la vertu de nos guerriers et de nos concitoyens. Ne vous laissez pas séduire par l'éclat de la richesse : le veau d'or n'étoit qu'un vain simulacre; les talens, dont le riehe n'a pas besoin pour entretenir ses jouissances, ne sont cultivés que dans les classes subalternes qui ont besoin d'exercer leur industrie pour subsister; l'opulence dessèche et flétrit l'ame, et ne lui laisse le plus souvent que le sentiment de l'avarice et de l'ambition.

L'assemblée, convaincue que c'est la jeunesse qui a le plus contribué au bonheur et à la gloire de la révolution, a décrété que l'âge de 21 ans ouvriroit l'entrée de vos assemblées primaires; cet acte de reconnoissance en est également un de sagesse : les jeunes gens, dégagés de préjugés, et portés naturellement à l'indépendance, éprouvent cette effervescence de courage, qui rend capable d'exécuter de grandes choses. J'ose avancer que si le privilége accordé à la jeunesse eût été plus étendu, la France en eût retiré plus de fruits; mais la prudence a fait craindre à vos représentans que le sang qui bouillonne dans les veines des jeunes citoyens, ne les entraînât au-delà des limites; c'est cette crainte qui les a exclus des places d'électeurs et de représentans. Mais admis pour la première fois dans les assemblées primaires, leur patriotisme y recevra des leçons de prudence; ils y apprendront

que dans le peuple réside la souveraineté ; ils y apprendront la manière d'en user, et que c'est dans la réunion de ses volontés que résident la force de la nation et la conservation de ses droits. Ces jeunes citoyens savent que la phalange macédonienne marchoit étroitement serrée, et que cet accord la rendoit invincible.

P. S. Le voile est déchiré, le jour de la manifestation est arrivé : on a trouvé, le 15 août, les preuves de la correspondance du roi avec ses frères et les émigrés ; on a trouvé la preuve de ses intelligences avec les ennemis, et de l'existence du comité autrichien ; on a découvert la coalition des Barnave, des Lameth, des Lafayette, et des ministres, et ils sont tous en état d'accusation.

Ces pièces constatent toutes les trahisons, et nous dévoilent que tous les écrits aristocratiques, anti-révolutionnaires, étoient faits par l'ordre du roi, et payés du sang du peuple ; on a trouvé la preuve qu'il faisoit afficher à ses dépens, et répandre dans tout l'empire, toutes les rapsodies qui salissent les murs de la capitale, et qui étoient envoyées gratuitement dans les départemens : il est prouvé qu'on avoit aiguisé les poignards qui devoient être dirigés contre les plus zélés patriotes. Tout semble annoncer que c'est le roi qui, à l'affaire de Tournay, a fait assassiner nos citoyens - soldats et nos soldats-citoyens ; que c'est lui qui a ordonné, par l'organe d'un subalterne du général transfuge, le massacre du champ-de-mars ; que c'est le roi qui, le 10 de ce mois, a fait couler le sang de quatre mille citoyens de Paris et des départemens ; que c'est par ses ordres que le glaive des satellites qu'il eut la lâcheté d'abandonner en fuyant de son palais, devoit frapper les représentans du peuple ; et que

ceux-là seuls qui s'étoient laissé corrompre, n'étoient pas inscrits sur la liste de proscription (1).

Français! le sang de vos frères crie vengeance; on cherche encore des victimes. Levez-vous donc encore, s'il le faut, et que votre réveil soit celui du lion; vous connoissez les coupables; arrachez de leurs mains la hache dont ils vouloient vous frapper, et mettez-les pour jamais dans l'impuissance de nuire.

Nota. Le conseil-général de la commune de Paris a arrêté, le 17 de ce mois, que, pour ne plus courir les hasards d'un mauvais choix, toutes élections qui ne seroient pas faites par appel nominal, à haute et intelligible voix, seroient déclarées nulles. Cette commune a également annullé toutes les élections faites sans cette formalité, depuis le 10 de ce mois.

L'assemblée nationale, pour éviter la perte du temps, et faire en même temps de bons choix, a également nommé à haute voix, par un appel nominal, tous les ministres et tous ses commissaires auprès de l'armée, et ses nominations ont été bonnes.

Cette adresse avoit été faite pour les habitans du département de la Corrèze; la société l'ayant agréée, en a ordonné l'impression, la distribution et l'envoi aux sociétés affiliées.

CHOUDIEU, *député*, *président*; SEUTIERES, *vice-président*; CORCELES; MONTAULT, *député*; LAFAYE, GERBET l'aîné, MOENE et SIMONNE, *secrét.*

(1) Deux d'entr'eux, dont on ignore encore le nom, sont convaincus, par des écrits ministériels, d'une correspondance criminelle avec le comité autrichien. Le sieur d'Aveyroult vient d'émigrer; on assure même qu'il s'est brûlé la cervelle.

A PARIS, chez G. F. GALLETTI, Imprimeur, aux Jacobins St-Honoré.